



Ce document a été numérisé par le CRDP  
d'Alsace pour la Base Nationale des Sujets  
d'Examens de l'enseignement  
professionnel

FICHE DE PREPARATION		Pharmacie des Arcades 10 Rue Vauban - 25000 BESANCON		Corrigé fiche de préparation PM1 du sujet N° 25	
N° du candidat :		Quantité ou volume à préparer :	20 gélules	Nombre d'unités conditionnées :	1 boîte de 20 gélules
Date de réalisation de la préparation :		Numéro de lot de la préparation :	500	Forme pharmaceutique :	Gélule
Date de l'examen :		Date limite d'utilisation (ou de péremption) :	date de l'examen + 1 mois		
N° de lot des MP		Formule réalisée : Désignation des matières premières utilisées		Visa du double contrôle des pesées	
PA		Bromazépam	Quantité pesée ou volume mesuré pour la préparation		Conditionnement
PA		Extrait sec d'aubépine	0,10 g		Type et, éventuellement, tare du conditionnement :
PA		Extrait sec de passiflore	1 g		
EXC		Silice colloïdale hydratée	1 g		Rendement de la préparation :
EXC		Silice ou lactose ou cellulose	QSP 20 gélules		Ne pas compléter les cases grisées
		(Si le candidat choisit le lactose, attention à vérifier la mention de l'EEEN sur l'étiquette)			Rendement du conditionnement :
					Ne pas compléter les cases grisées
Calculs spécifiques :		Précisions sur le protocole de fabrication : (Pour les PO, uniquement si différent de celui proposé)			
Silice pour assécher les extraits secs :					
(1 + 1) X 0,5 = 1 g					
		Pharmacie des Arcades 10 rue Vauban 25000 BESANCON Gélules n°1126 - Voie orale 1 gélule le soir pendant 20 jours Lot N° 500		Date limite d'utilisation date de l'examen + 1 mois	
		Dosage des PA Bromazépam 5 mg / gélule Aubépine extrait sec 0,05 g / gélule Passiflore extrait sec 0,05 g / gélule		(Contient du lactose)	
<b>Respecter les doses prescrites</b>					

FICHE DE PREPARATION		Pharmacie des Arcades		Corrigé fiche de préparation PM2 du sujet N° 25	
N° du candidat :	Date de réalisation de la préparation : Date de l'examen	10 Rue Vauban - 25000 BESANÇON	Quantité ou volume à préparer : 150 g	Nombre d'unités conditionnées : 1 flacon de 125 ml	Forme pharmaceutique : Sirop
	Date limite d'utilisation (ou de péremption) : date de l'examen + 1 mois	Numéro de lot de la préparation : 501			
N° de lot des MP	Formule réalisée : Désignation des matières premières utilisées	Quantité pesée ou volume mesuré pour la préparation		Visa du double contrôle des pesées	Conditionnement
PA	Teinture d'eucalyptus	1 g			Type et, éventuellement, tare du conditionnement :
PA	Terpine	1 g			Tare du flacon
EXC	Alcool à 90% v/v	10 g			Rendement de la préparation :
PA	Eucalyptol	0,20 g			Ne pas compléter les cases grisées
EXC	Sirop d'écorce d'orange amère	137,80 g			Rendement du conditionnement :
					Ne pas compléter les cases grisées
Calculs spécifiques :	Précisions sur le protocole de fabrication : (Pour les PO, uniquement si différent de celui proposé)				
150/ 1,32 = 113,63 ml soit 1 flacon de 125 ml					

  

<b>Pharmacie des Arcades</b> 10 rue Vauban 25000 BESANCON <b>Sirop n° 1127 - Voie orale</b> 1 cuillère à soupe 3 fois par jour Lot N° 501	
<b>Dosage des PA</b> Teinture d'eucalyptus 1 g pour 150 g Terpine 1 g pour 150 g Eucalyptol 0,20 g	Date limite d'utilisation date de l'examen + 1 mois  Contient de l'éthanol et du saccharose



FICHE DE PREPARATION		Pharmacie des Arcades		Corrigé fiche de préparation							
N° du candidat :		10 Rue Vauban - 25000 BESANÇON		PO du sujet N° 25							
Date de réalisation de la préparation :	Date limite d'utilisation (ou de péremption) :	Numéro de lot de la préparation :	Quantité ou volume à préparer :	Nombre d'unités conditionnées :	Forme pharmaceutique :						
Date de l'examen	(ou de date de l'examen + 1 mois)	502	60 g	1 pot de 60 g	Cérat						
N° de lot des MP	Formule réalisée : Désignation des matières premières utilisées										
EXC	Palmitate de cétyle										
EXC	Cire blanche d'abeille										
EXC	Huile d'amande douce										
EXC	Eau distillée de rose										
EXC	Teinture de benjoin										
EXC	Borate de sodium										
	Rendement de la préparation :										
	Ne pas compléter les cases grisées										
	Rendement du conditionnement :										
	Ne pas compléter les cases grisées										
Calculs spécifiques :		Coller le double de l'étiquetage :									
La formule est donnée pour 100 g : multiplier les quantités par 0,6		<table border="1"> <tr> <td colspan="2">Pharmacie des Arcades 10 rue Vauban 25000 BESANCON</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Cérat cosmétique n°1128 - Voie cutanée En application sur le visage Lot N°502</td> </tr> <tr> <td>(Contre-indiqué chez l'enfant de moins de trois ans)</td> <td>Date de péremption date de l'examen + 1 mois</td> </tr> </table>				Pharmacie des Arcades 10 rue Vauban 25000 BESANCON		Cérat cosmétique n°1128 - Voie cutanée En application sur le visage Lot N°502		(Contre-indiqué chez l'enfant de moins de trois ans)	Date de péremption date de l'examen + 1 mois
Pharmacie des Arcades 10 rue Vauban 25000 BESANCON											
Cérat cosmétique n°1128 - Voie cutanée En application sur le visage Lot N°502											
(Contre-indiqué chez l'enfant de moins de trois ans)	Date de péremption date de l'examen + 1 mois										